

NK/BBT  
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER  
MINISTRE, CHARGE DE L'ECONOMIE ET  
DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail  
-----

-----  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
-----

Le Directeur Général

CIRCULAIRE N° **1335** /DU 15 JAN. 2007

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet :** Produits exclus de l'entrepôt.

**Réf. :** Circulaire n°1307  
du 29-12-2005

En complément à ma circulaire citée en référence, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble des services et des usagers que les produits relevant des positions tarifaires reprises au tableau ci-dessous, sont également exclus du régime de l'Entrepôt.

DESIGNATION	TARIFS DOUANIERS
Pneumatiques neufs des types utilisés pour les motocycles	40 11 40 00 00 H
Pneumatiques neufs des types utilisés pour les bicyclettes en caoutchouc	40 11 50 00 00 Y
Chambres à air utilisées pour bicyclettes	40 13 20 00 00 M
Chambres à air utilisées pour d'autres usages	40 13 90 00 00 K
Motocycles et cycles équipés d'un moteur auxiliaire avec ou sans Side car, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50Cm3 présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie de montage	87 11 10 10 00 N
Autres motocycles et cycles équipés d'un moteur auxiliaire avec ou sans Side car, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50Cm3	87 11 10 90 00 C
Motocycles et cycles équipés d'un moteur auxiliaire avec ou sans Side car, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50cm3 mais n'excédant pas 250cm3 présentés entièrement à l'état démonté ou non monté, importés pour l'industrie de montage	87 11 20 10 00 C
Autres motocycles et cycles équipés d'un moteur auxiliaire avec ou sans Side car, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50Cm3 mais n'excédant pas 250Cm3 présentés entièrement à l'état démonté ou non monté, importés pour l'industrie de montage	87 11 20 90 00 B
Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs sans moteur)	87 12 00 00 00 W
Selles destinées à l'industrie de montage des motocycles (y compris les cyclomoteurs)	87 14 11 00 10 A

Autres selles de motocycles (y compris les cyclomoteurs)	87 14 11 00 90 N
Autres parties et accessoires destinées à l'industrie de montage des motocycles (y compris les cyclomoteurs)	87 14 19 00 10 M
Autres parties et accessoires de motocycles (y compris les cyclomoteurs)	87 14 19 00 90 Z
Cadres et fourches et leurs parties destinés à l'industrie de montage	87 14 91 00 10 P
Cadres et fourches et leurs parties non destinés à l'industrie de montage	87 14 91 00 90 R
Jantes et rayons destinés à l'industrie de montage	87 14 92 00 10 H
Jantes et rayons non destinés à l'industrie de montage	87 14 92 00 90 Q
Moyeux (autres que les moyeux à freins) et pignons de roues libres destinés à l'industrie de montage	87 14 93 00 10 V
Moyeux (autres que les moyeux à freins) et pignons de roues libres non destinés à l'industrie de montage	87 14 93 00 90 S
Freins y compris les moyeux à freins et leurs parties destinés à l'industrie de montage	87 14 94 00 10 L
Freins y compris les moyeux à freins et leurs parties non destinés à l'industrie de montage	87 14 94 00 90 W
Selles destinées à l'industrie de montage	87 14 95 00 10 Z
Selles non destinées à l'industrie de montage	87 14 95 00 90 Y
Pédales et pédaliers et leurs parties destinés à l'industrie de montage	87 14 96 00 10 F
Pédales et pédaliers et leurs parties non destinés à l'industrie de montage	87 14 96 00 90 A
Autres parties et accessoires des véhicules des 87.11 à 87.13 destinés à l'industrie de montage	87 14 99 00 10 Q
Autres parties et accessoires des véhicules des 87.11 à 87.13 non destinés à l'industrie de montage	87 14 99 00 90 T

Les stocks en cours, en entrepôt doivent faire l'objet d'apurement dans les délais légaux par la mise à la consommation ou la réexportation, aucune demande de prorogation de sommeil n'étant recevable.

Les dispositions de la présente circulaire sont d'application immédiate et toutes difficultés y afférentes me seront signalées d'urgence.

#### AMPLIATIONS

- M.D. PMEF-Dir/CAB
- Syndicat des transitaires S/C SAGA-CI
- SYNATRANS
- FINIS-CI
- BIVAC
- COTECNA
- Toutes directions Douanes



Col. Major K. GNAMIEN